

AR PREFECTURE

016-211601687-20190517-20190501D-DE  
Regu le 20/05/2019

EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 13

L'an deux mil dix-neuf

Le 17 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2019

**PRESENTS :** MMES LEVIN – MALLAH

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – FAURE – SUTRE

**EXCUSÉS :** MMES GAILHOUSTET – MOUNIER

MM DESCLIDES – ESTIENNE

**POUVOIRS :**

MME MOUNIER a donné pouvoir à M SUTRE

M DESCLIDES a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M ESTIENNE a donné pouvoir à M SAVIN

MME LEVIN a été nommée secrétaire de séance

**2019-05-01 D**

**Objet : Vente de la parcelle ZA 18 – Le Charbonnier**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par un administré qui souhaiterait acquérir une parcelle appartenant à la commune.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de la parcelle :

- ZA 18 située à Le Charbonnier,

pour un total de 8 650 m<sup>2</sup>. Il précise qu'au regard du prix de vente pratiqué précédemment, cette parcelle pourrait être vendue pour un montant de 2 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la vente de cette parcelle pour un montant de 2 500 € et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à cette vente.

Fait à Jauldes, le 20 mai 2019

Le Maire

Eric SAVIN

